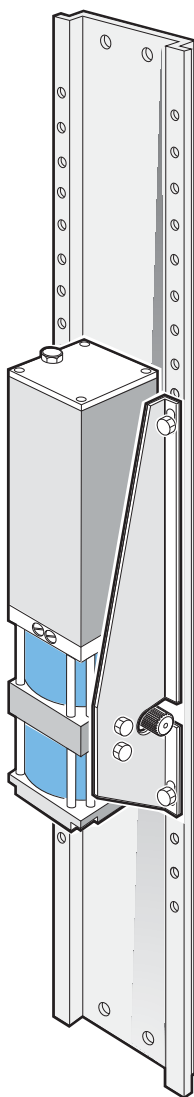


593



FAAC

© Copyright FAAC S.p.A. dal 2017. Tutti i diritti riservati.

Nessuna parte di questo manuale può essere riprodotta, archiviata, distribuita a terzi né altrimenti copiata, in qualsiasi formato e con qualsiasi mezzo, sia esso elettronico, meccanico o tramite fotocopia, senza il preventivo consenso scritto di FAAC S.p.A.

Tutti i nomi e i marchi citati sono di proprietà dei rispettivi fabbricanti.

I clienti possono effettuare copie per esclusivo utilizzo proprio.

Questo manuale è stato pubblicato nel 2017.

© Copyright FAAC S.p.A. from 2017. All rights reserved.

No part of this manual may be reproduced, archived, distributed to third parties nor copied in any other way, in any format and with any means, be it electronic, mechanical or by photocopying, without prior written authorisation by FAAC S.p.A.

All names and trademarks mentioned are the property of their respective manufacturers.

Customers may make copies exclusively for their own use.

This manual was published in 2017.

© Copyright FAAC S.p.A. depuis 2017. Tous droits réservés.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite, archivée ou distribuée à des tiers ni copiée, sous tout format et avec tout moyen, qu'il soit électronique, mécanique ou par photocopie, sans le consentement écrit préalable de FAAC S.p.A.

Tous les noms et les marques cités sont la propriété de leurs fabricants respectifs.

Les clients peuvent faire des copies pour leur usage exclusif.

Ce manuel a été publié en 2017.

© Copyright FAAC S.p.A. ab dem 2017. Alle Rechte vorbehalten.

Kein Teil dieses Handbuchs darf reproduziert, gespeichert, an Dritte weitergegeben oder sonst auf eine beliebige Art in einem beliebigen Format und mit beliebigen Mitteln kopiert werden, weder mit elektronischen, noch mechanischen oder durch Fotokopieren, ohne die Genehmigung von FAAC S.p.A. Alle erwähnten Namen und Marken sind Eigentum der jeweiligen Hersteller. Die Kunden dürfen nur für den Eigengebrauch Kopien anfertigen.

Dieses Handbuch wurde 2017 veröffentlicht.

© Copyright FAAC S.p.A. del 2017. Todos los derechos están reservados.

No puede reproducirse, archivar, distribuirse a terceros ni copiarse de ningún modo, ninguna parte de este manual, con medios mecánicos o mediante fotocopia, sin el permiso previo por escrito de FAAC S.p.A.

Todos los nombre y las marcas citadas son de propiedad de los respectivos fabricantes.

Los clientes pueden realizar copias para su uso exclusivo.

Este manual se ha publicado en 2017.

© Copyright FAAC S.p.A. van 2017. Alle rechten voorbehouden.

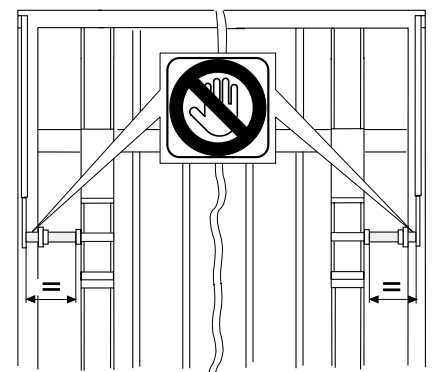
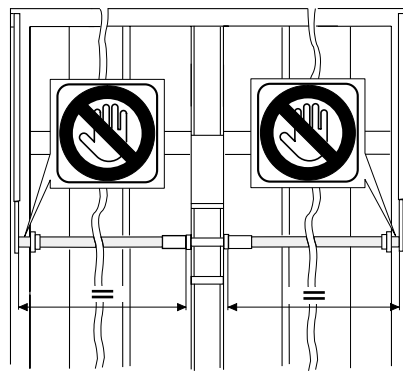
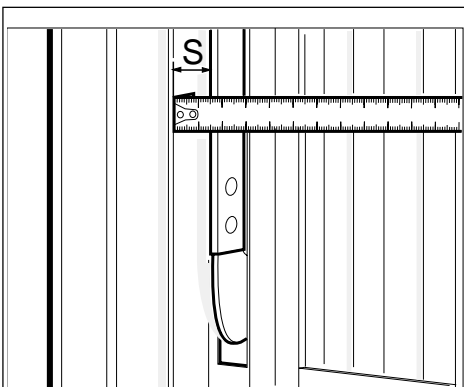
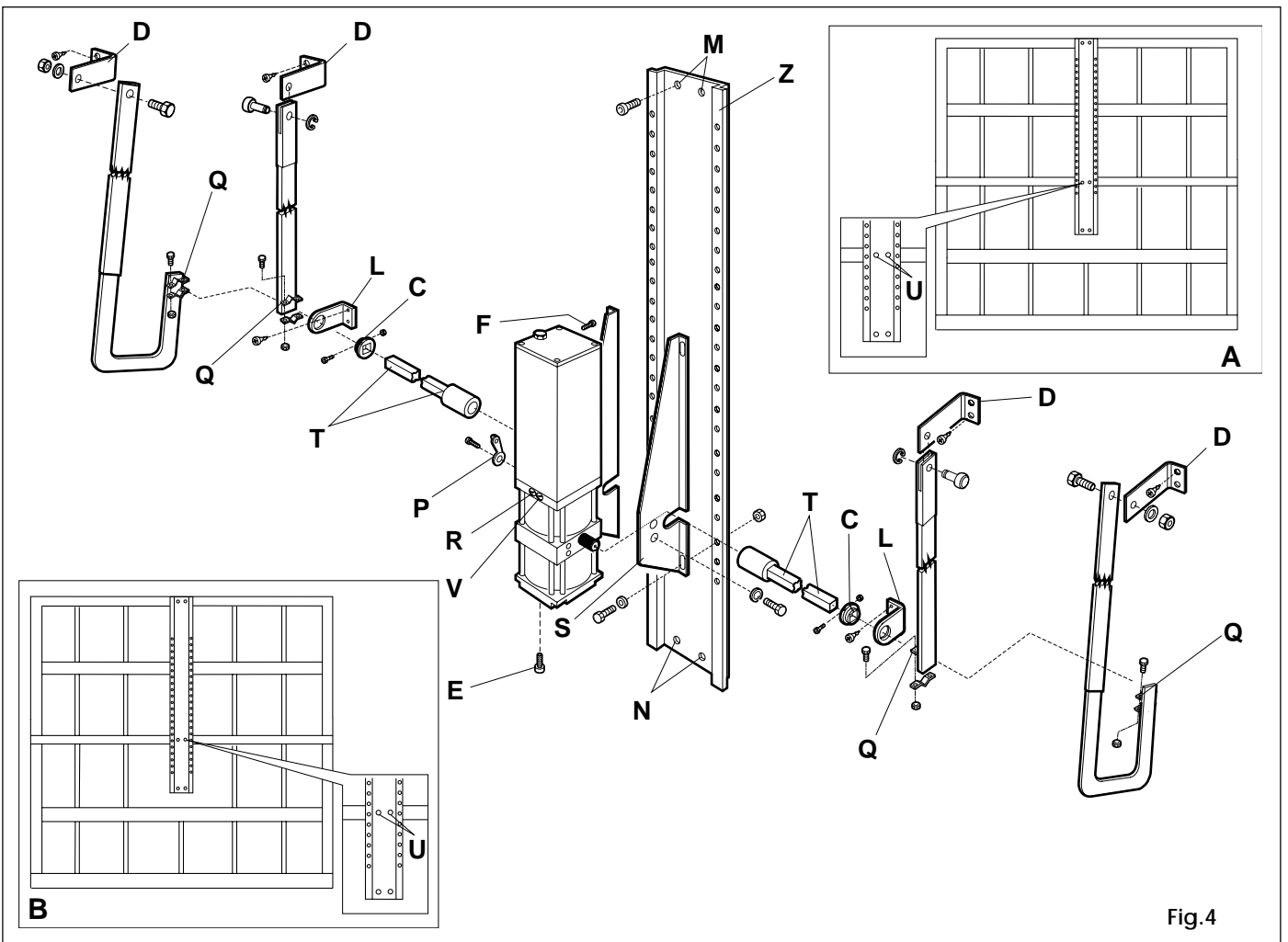
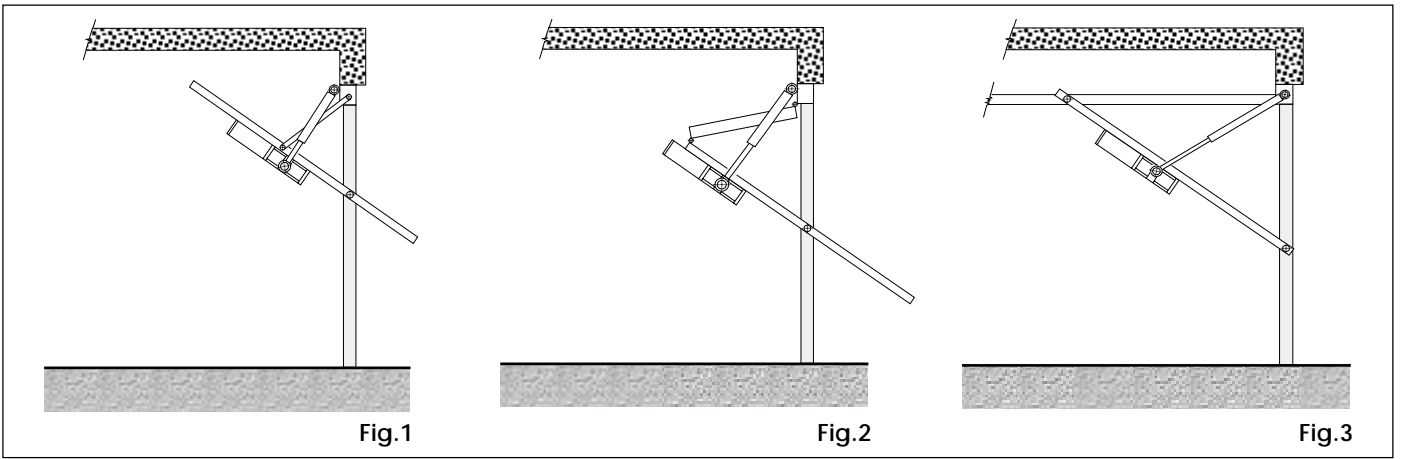
Niets uit deze handleiding mag gereproduceerd, gearchiveerd, aan derden openbaar gemaakt of op andere wijze gekopieerd worden, in om het even welke vorm en met geen enkel middel, noch elektronisch, mechanisch of via fotokopiëren, zonder schriftelijke toestemming vooraf van FAAC S.p.A. Alle vermelde namen en merken zijn eigendom van de respectievelijke fabrikanten.

De klanten mogen kopieën maken die enkel voor eigen gebruik bestemd zijn.

Dez handleiding werd in 2017 gepubliceerd.

FAAC

FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale
Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALY
Tel. +39 051 61724 - Fax +39 051 758518
www.faac.it - www.faacgroup.com



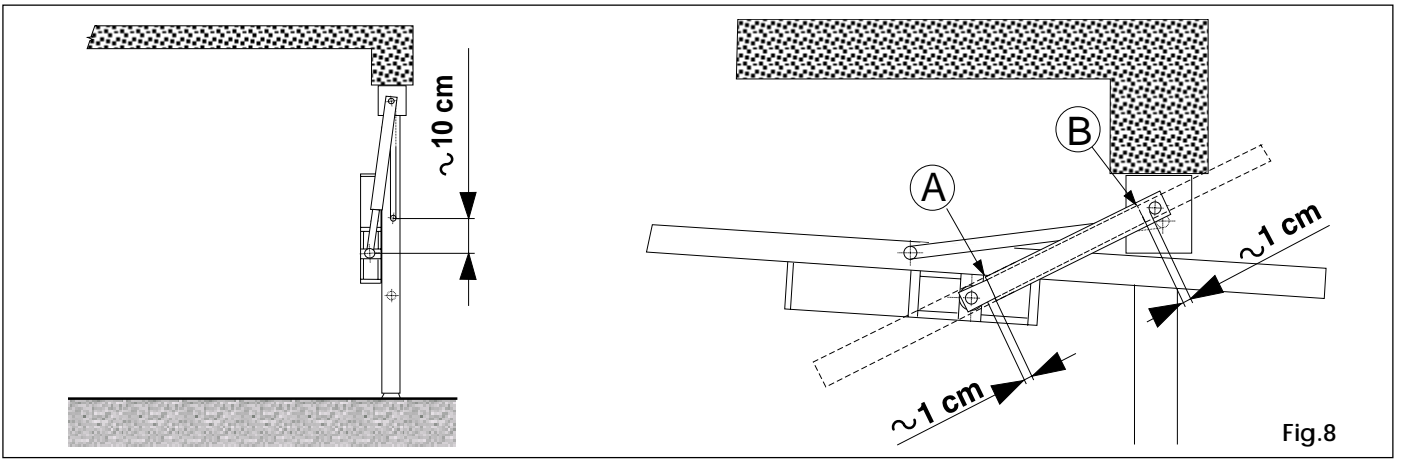


Fig.8

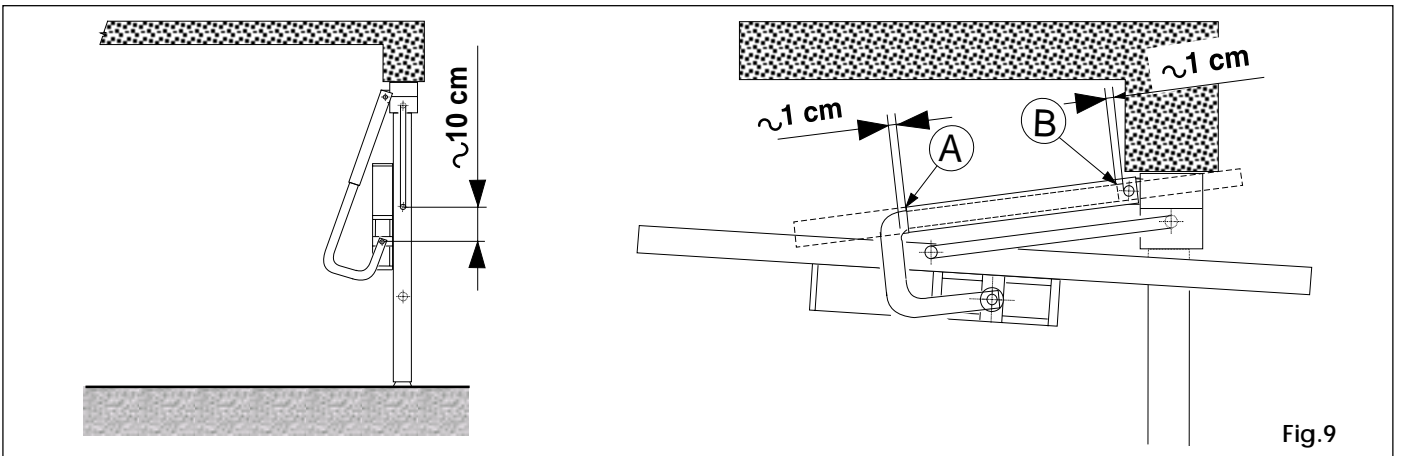


Fig.9

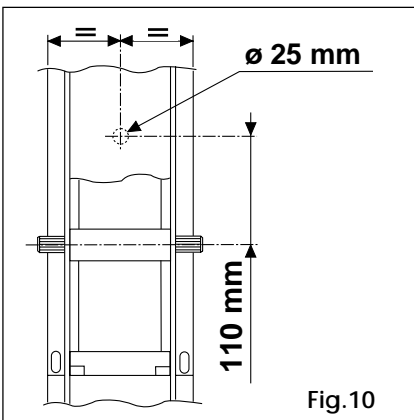


Fig.10

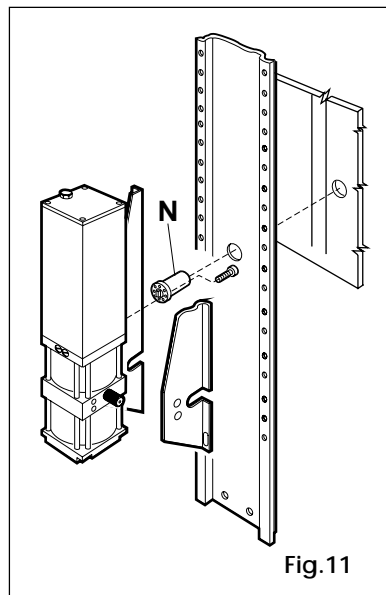


Fig.11

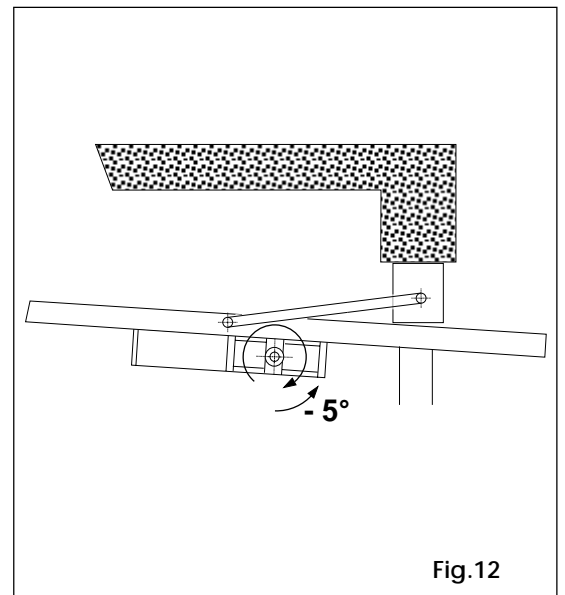


Fig.12

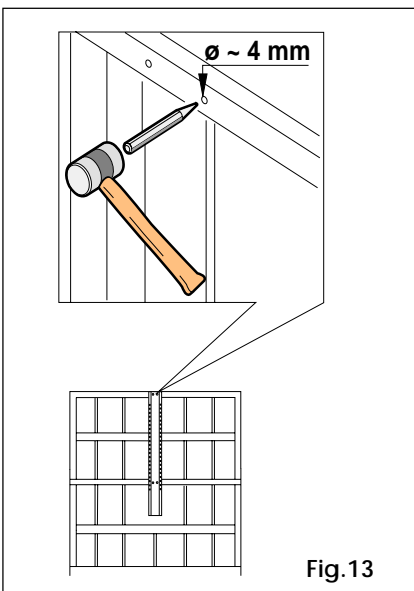


Fig.13

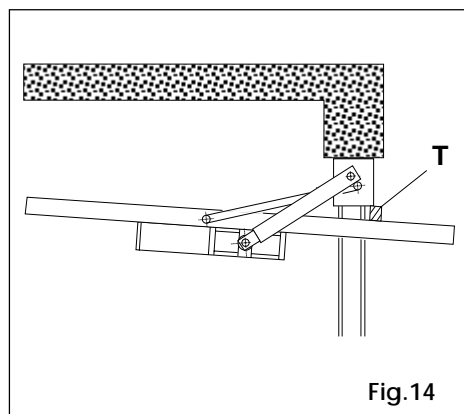


Fig.14

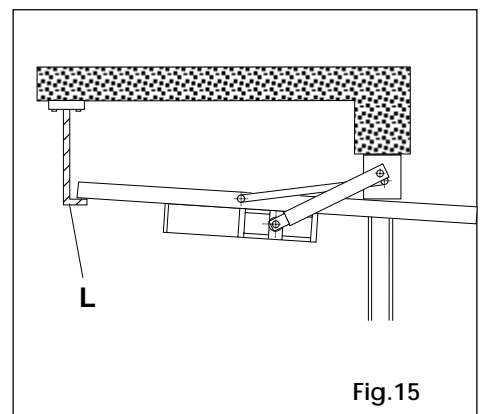


Fig.15

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le Fabricant

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale**Adresse :** Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare sous sa responsabilité exclusive que le produit suivant :

Description : Opérateur hydraulique pour portes basculantes à contrepoids de garages**Modèle :** 593

respecte les législations communautaires applicables suivantes :

2011/65/UE

Bologne, 01-01-2017

CEO


DÉCLARATION D'INCORPORATION DE QUASI-MACHINE

(2006/42/EC ANN.II P.1, LETT. B)

Fabricant et personne apte à constituer la documentation technique pertinente

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale**Adresse :** Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare sous sa responsabilité exclusive que la quasi-machine :

Description : Opérateur hydraulique pour portes basculantes à contrepoids de garages**Modèle :** 593

les exigences essentielles de la Directive Machines 2006/42/EC (y compris toutes les modifications applicables) appliquées et satisfaites sont les suivantes :

1.1.2, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.3.4, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.7, 1.3.8.1, 1.3.8.2, 1.3.10,
1.3.11.1, 1.3.11.2, 1.4.1, 1.4.5, 1.4.6, 1.4.8, 1.4.9, 1.4.15, 1.5.3, 1.5.4, 1.5.15, 1.6.1, 1.6.1.1

et que la documentation technique pertinente a été remplie conformément à la partie B de l'annexe VII.

De plus, les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

EN12100:2010
EN13849-1:2015
EN13849-2:2012

Autres normes appliquées: EN 12453:2000

S'engage également à transmettre par la poste ou par e-mail des informations pertinentes sur la quasi-machine en réponse à une demande dûment motivée des autorités nationales. Enfin, il déclare que la quasi-machine indiquée ci-dessus ne doit pas être mise en service tant que la machine finale dans laquelle elle doit être incorporée n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de cette Directive Machines 2006/42/EC.

Bologne, 01-09-2017

CEO



CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 1) **ATTENTION! Il est important pour la sécurité des personnes de lire attentivement toute la notice d'instructions. Une mauvaise installation et/ou utilisation du produit peut faire courir de graves risques aux personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant de commencer le montage de l'automatisme
- 3) Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc...).
- 4) Toujours conserver la notice pour toute consultation future.
- 5) Cet automatisme a été conçu exclusivement pour l'utilisation indiquée sur la présente notice. Tout autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'automatisme en atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave risque pour la sécurité.
- 8) Les parties mécaniques de construction de l'automatisme doivent satisfaire les exigences essentielles des normes UNI8612, EN pr EN 12604 et CEN pr EN 12605.

Dans les pays ne faisant pas partie de la CEE, outre le respect à la législation nationale, l'installateur doit se conformer aux normes ci-dessus pour garantir un niveau de sécurité adéquat.
- 9) FAAC ne saurait être tenu pour responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser ni de leurs détériorations pendant leur durée de fonctionnement.
- 10) L'installation doit être réalisée conformément aux normes UNI8612, CEN pr EN 12453 et CEN pr EN 12635. Le niveau de sécurité de l'automatisme doit être C + E.
- 11) Avant toute intervention sur l'installation, couper l'alimentation en énergie électrique.
- 12) Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. En alternative, il est recommandé l'emploi d'un interrupteur magnéto-thermique de 6 A de calibre avec coupure omnipolaire.
- 13) Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier l'efficacité de l'installation de terre et y raccorder les parties métalliques de la fermeture. Mise à la terre par fil vert/jaune de l'automatisme.
- 15) L'automatisme dispose d'une sécurité anti-écrasement constituée d'un limiteur de couple qui doit être toujours associé à d'autres dispositifs de sécurité.
- 16) Les dispositifs de sécurité (ex.: cellules photo-électriques, tranches de sécurité, etc...) permettent de protéger des zones de danger contre tous risques mécaniques de mouvement comme, par exemple, l'écrasement et le cisaillement.
- 17) FAAC préconise l'utilisation d'au moins une signalisation lumineuse pour chaque système (ex.: FAAC LAMP, MINILAMP etc...) ainsi que d'une plaque signalétique fixée judicieusement sur la fermeture en adjonction aux dispositifs indiqués au point 16).
- 18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que FAAC.
- 19) Utiliser exclusivement des pièces (ou parties) d'origine FAAC pour tous les travaux d'entretien.
- 20) Ne pas procéder à des modifications ou réparations des composants de l'automatisme.
- 21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au déverrouillage du système en cas d'urgence et les "Instructions pour l'utilisateur" accompagnant le produit.
- 22) Empêcher quiconque de rester à proximité de l'automatisme pendant son fonctionnement.
- 23) Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.
- 24) L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut, et demander uniquement l'intervention d'un personnel qualifié.
- 25) **Toutes les interventions ou réparations qui ne sont pas prévues expressément dans la présente notice ne sont pas autorisées.**

AUTOMATISME 593

L'automatisme 593 est un monobloc hydraulique composé d'une électropompe et d'un ensemble piston-crémaillère qui permet, en le montant sur le tablier de la porte à l'aide d'accessoires, de motoriser des portes basculantes de garages de particuliers et de résidences.

L'automatisme est équipé d'une sécurité anti-écrasement, d'un dispositif de blocage de la lisse dans n'importe quelle position et d'une commande de déblocage manuel en cas de coupure de courant ou de panne du système.

L'automatisme 593 a été développé et mis au point pour la motorisation de portes basculantes à contrepoids. Les figures 1, 2 et 3 montrent les types les plus communs de portes basculantes. Éviter tout autre utilisation.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

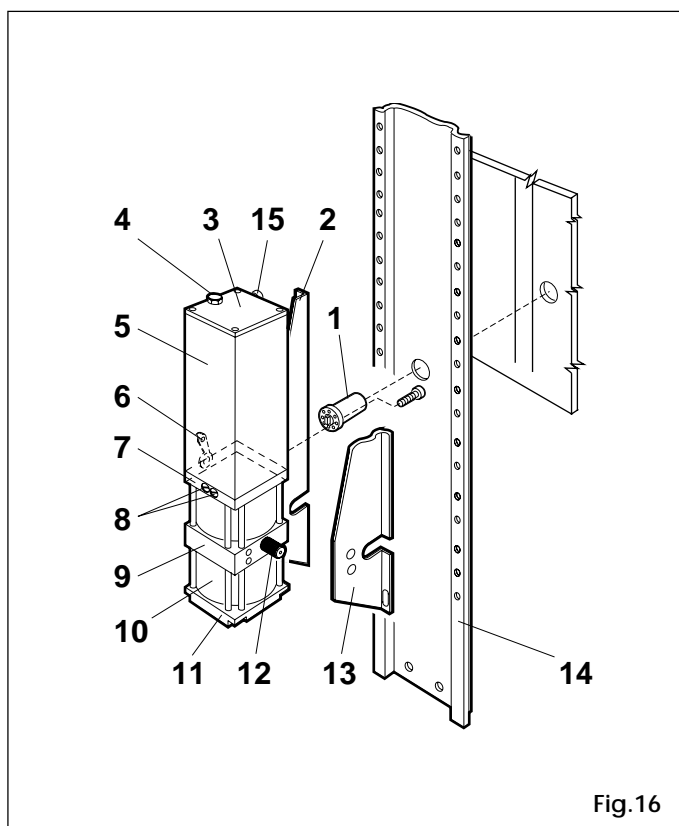


Fig.16

- ① serrure de déverrouillage extérieur (en option)
- ② support latéral de fixation de l'opérateur
- ③ flasque supérieur
- ④ bouchon de remplissage huile
- ⑤ réservoir huile
- ⑥ levier de déverrouillage externe
- ⑦ flasque de distribution
- ⑧ soupape de régulation couple
- ⑨ corps central de fixation opérateur
- ⑩ cylindre
- ⑪ flasque inférieur
- ⑫ arbre de transmission
- ⑬ support latéral de fixation opérateur
- ⑭ longeron de fixation opérateur
- ⑮ vis de purge

Tabl. 1 Caractéristiques techniques opérateur 593

Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz
Consommation (W)	220
Fréquence d'utilisation %	50
Type d'huile	FAAC XD 220
Quantité d'huile (l)	1
Protection thermique enroulement	120° C
Sécurité anti-écrasement	Par soupapes by-pass de série
Température d'utilisation	-20 ÷ +55 °C
Degré de protection	IP 55
Poids (kg)	10
Débit pompe (l/min)	0.75
Vitesse angulaire (tr/min)	1.54
Poids maxi port (kg/m²)	15
Couple maxi (Nm)	400
Hauteur maxi port (m)	2.70 avec 1 opérateur
Longueur maxi porte (m)	3.5 avec 1 opérateur
Caractéristiques techniques moteur électrique	
Vitesse de rotation (tr/min)	1400
Puissance (W)	200
Courant absorbé (A)	1.2
Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz

1.1. COURBE D'UTILISATION MAXIMUM

La courbe permet de déterminer le temps maximum de travail (T) en fonction de la fréquence d'utilisation (F).
Ex.: Les opérateurs 593 peuvent fonctionner de manière ininterrompue à la fréquence d'utilisation de 50%.
Pour garantir un bon fonctionnement, il faut impérativement travailler dans la plage située en-dessous de la courbe.

Important: La courbe est obtenue à la température de 24°C. L'exposition directe aux rayons du soleil peut entraîner une baisse de la fréquence d'utilisation jusqu'à de 20%.

Calcul de la fréquence d'utilisation

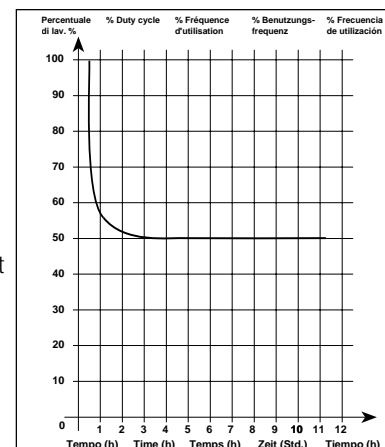
C'est le pourcentage du temps de travail effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temporisation).

Voici la formule de calcul:

$$\%F = \frac{Ta + Tc}{Ta + Tc + Tp + Ti} \times 100$$

où:

- Ta = temps d'ouverture
- Tc = temps de fermeture
- Tp = temporisation
- Ti = temps d'intervalle entre un cycle complet et l'autre.



2. PRÉCÂBLAGE

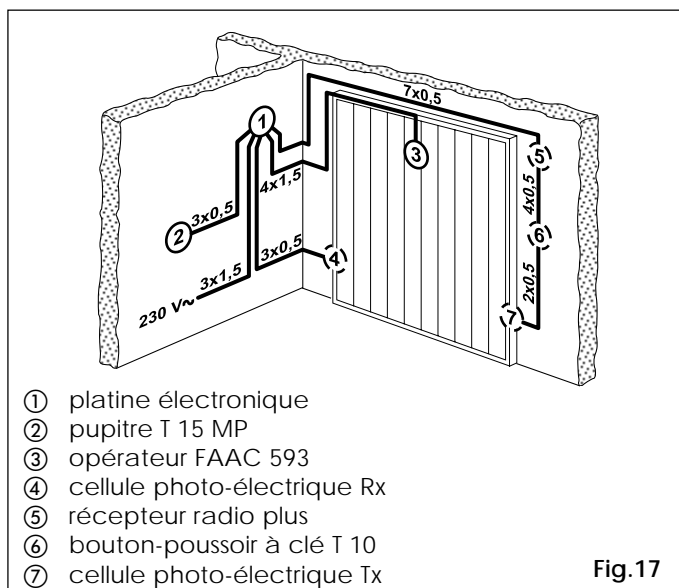


Fig.17

3. DIMENSIONS

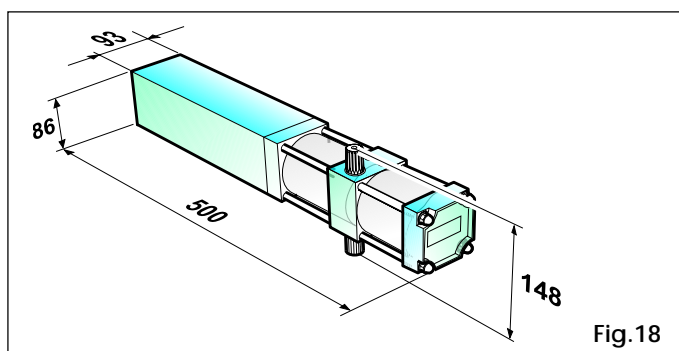


Fig.18

4. INSTALLATION

4.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

S'assurer de la correspondance des dimensions de la porte avec celles qui sont indiquées dans les caractéristiques techniques. S'assurer de l'absence de frottements de la porte. Nettoyer et graisser les glissières, si nécessaire, avec un lubrifiant au silicone; éviter d'utiliser de la graisse. S'assurer de l'état et de l'efficacité des galets et des joints de la porte. Déposer les systèmes de blocage mécanique de la porte, afin que ce soit l'automatisme qui la verrouille lors de la fermeture. S'assurer de la présence d'une source d'alimentation en énergie électrique autonome protégée pour régler l'interrupteur différentiel adéquat à **230 Vca**, à l'intérieur du garage.

L'opérateur **FAAC 593** peut motoriser différents types de portes basculantes équilibrées par contrepoids. Les **figures 1/2/3** montrent les portes basculantes les plus communes : à tablier monobloc débordant, à tablier articulé, à tablier monobloc non-débordant, avec rails de guidage horizontaux. Les contrepoids prévus pour l'équilibrage correct du tablier se présentent normalement sous la forme de lingots métalliques ou de pierre. À noter que certains fabricants de portes basculantes proposent un équilibrage par des ressorts de traction à la place des contrepoids; dans ce cas-là, installer l'opérateur FAAC 593 seulement si la porte basculante est dotée de rails verticaux.

4.2. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

Les accessoires de l'opérateur **FAAC 593** sont réalisés en deux versions :

- "Montage par soudage" : Il faut exécuter des soudures sur les bras télescopiques, tubes de transmission, pattes (ou étriers) de fixation.
- "Montage par vissage" : Aucune soudure n'est

nécessaire du fait que les accessoires sont prévus pour être fixés au moyen de vis.

À noter que les bras télescopiques droit et courbe sont disponibles dans les deux versions.

La présente notice d'instructions illustre l'installation avec "Montage par vissage".

4.3. POSITIONNEMENT DES BRAS TÉLESCOPIQUES

L'espace entre le bras d'équilibrage existant et le chambranle (**S**) indiqué **fig. 5** doit être au moins de **15 mm** pour permettre la rotation des bras télescopiques côte à côte comme indiqué **fig. 8**.

Si ce n'est pas le cas, utiliser des bras télescopiques courbes et réaliser l'installation comme indiqué **fig. 9**. En respectant la **fig. 4.**, fixer les équerres (**D**) sur la porte, le plus près possible du bras d'équilibrage existant. Monter les gaines des bras télescopiques.

En respectant les dimensions maximales de la porte indiquées dans les caractéristiques techniques, poser un seul opérateur (**FAAC 593**) au milieu du tablier comme indiqué **fig. 6**, ou bien deux opérateurs sur les côtés de la porte comme indiqué **fig. 7**.

4.4. POSITIONNEMENT DU LONGERON/OPÉRATEUR/TUBES DE TRANSMISSION

Le longeron (**Z**) présente deux trous (**M**) et (**N**) pour sa fixation sur la traverse supérieure de la porte comme indiqué dans les détails **A** et **B fig. 4**.

En présence de portes jusqu'à **2 100 mm** de hauteur, monter le longeron avec (**M**) sur la traverse supérieure (voir détail **A**). En revanche, en présence de portes de plus de **2 100 mm** de hauteur, monter le longeron avec (**N**) sur la traverse supérieure (voir détail **B**) **fig. 4**.

Percer deux trous (**U**) de 6 mm de diamètre pour la fixation du longeron sur le renfort intermédiaire de la porte basculante **fig. 4**.

Si le tablier n'est pas suffisamment robuste (tôle d'acier fine, par exemple), il est recommandé d'utiliser des inserts filetés. En alternative, il est possible d'utiliser les vis autotaraudeuses fournies.

Prévoir le point de rotation de l'arbre de transmission de l'opérateur à **10 cm** du point d'appui inférieur du bras existant **fig. 8/9**.

Déposer la vis de mise à l'air (**F**) et fixer l'opérateur au moyen des pattes (**S**) sur le longeron comme indiqué **fig. 4**. Déverrouiller l'opérateur en ouvrant la porte basculante comme indiqué **fig. 12** et faire tourner le pignon dans le sens de la flèche jusqu'en butée sur le piston. Tourner de **5°** dans le sens contraire.

Refermer ensuite la porte et engager les tubes de transmission (**T**) **fig. 4** sur les pignons de l'opérateur et les couper à la mesure indiquée **fig. 6** et **fig. 7**. Engager les douilles (**C**) et les pattes (**L**) **fig. 4** dans les tubes de transmission et visser les pattes (**L**) sur les renforts de la porte basculante en veillant à maintenir un alignement correct des tubes de transmission.

Bras droit: Voir **fig. 8**. **Bras courbe**: Voir **fig. 9**.

Ouvrir la porte basculante et simuler le positionnement du bras télescopique comme indiqué **fig. 8** ou **fig. 9**. Couper la **gaine** au point de repère **A**. Couper le **bras mâle** au point de repère **B**.

Laisser un jeu d'environ 1 cm à proximité des points de butée.

Engager le tube carré de transmission (**T**) dans le bras mâle (**Q**) **fig. 4** coupé à mesure et percer un trou de 8 mm de diamètre. Visser la vis 8 MA.

Pour favoriser le mouvement de fermeture de la porte basculante, installer le tampon **T fig. 14**. En alternative, pour éviter que le poids de l'automatisme puisse déséquilibrer la porte à l'intérieur du garage et pour avoir un fonctionnement optimal de l'opérateur, réaliser et poser une patte-équerre comme indiqué **fig. 15**.

4.5. RÉGLAGE DES CONTREPOIDS

Pour un mouvement régulier de la porte basculante, il faut modifier la charge des contrepoids. À défaut d'espace, les remplacer par des lingots de poids spécifique supérieur. Déverrouiller l'opérateur et s'assurer de l'équilibrage correct de la porte en position intermédiaire (45°).

4.6. DOUBLE APPLICATION

Pour les portes basculantes de 3,50 à 5 m de largeur, il faut utiliser 2 opérateurs 593. La hauteur maximale admise est de 3 mètres. La pose des 2 opérateurs suit la même procédure d'installation pour un seul moteur (fig. 7).

5. MISE EN SERVICE

5.1. CONTRÔLE DU SENS DE ROTATION

1. Couper l'alimentation de la platine de commande.
2. Placer manuellement la porte basculante environ à la moitié de la course, l'opérateur étant déverrouillé (voir chap. 6 fonctionnement manuel).
3. Rebloquer le système (voir chap. 6 fonctionnement manuel).
4. Rétablir l'alimentation électrique.
5. Appuyer sur le bouton-poussoir de OPEN et s'assurer de l'ouverture de la porte basculante.

N.B.: Si la première impulsion de OPEN commande la fermeture de la porte basculante, inverser les fils noir et marron sur la platine électronique.

5.2. RÉGLAGE DU TEMPS DE FONCTIONNEMENT

Chronométrer le temps d'ouverture. Sélectionner sur la platine électronique un temps supérieur de quelques secondes au temps chronométré, afin d'obtenir l'efficacité maximale du verrouillage hydraulique.

5.3. RÉGLAGE DE LA FORCE TRANSMISE

L'automatisme 593 est équipé d'un système anti-écrasement qui garantit l'arrêt du mouvement en présence d'un obstacle.

Donner une impulsion de commande en ouverture de la porte basculante et régler au moyen de la vis verte (V) fig. 4 le couple de l'opérateur. Répéter l'opération, mais cette fois-ci en fermeture, en agissant sur la vis rouge (R) fig. 4. Pour une bonne régulation du couple, la porte basculante doit s'arrêter avec une force d'environ 15 kg, appliqués sur le bord inférieur du tablier.

Une rotation des vis dans le sens des aiguilles d'une montre augmente le couple et vice versa.

Effectuer les opérations de réglage et monter sur l'opérateur la protection by-pass au moyen des vis adéquates comme le montre la figure ci-dessous.

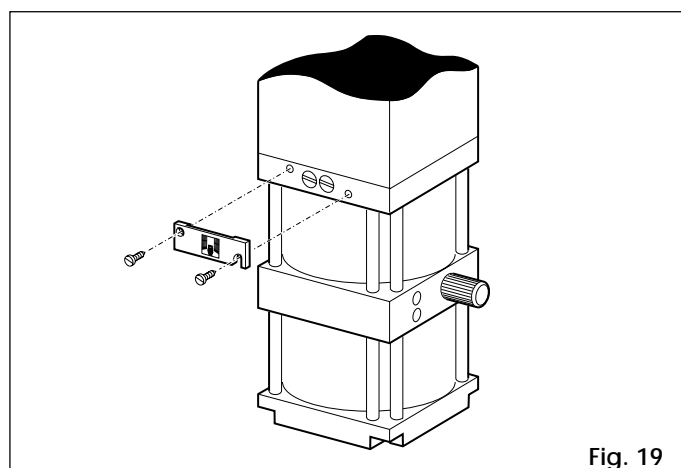


Fig. 19

5.4. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Après avoir terminé l'installation, il faut appliquer les étiquettes adhésives de signalisation de danger entre les tubes de transmission et les bras télescopiques (fig. 6 et 7). Procéder à la vérification du fonctionnement de l'automatisme et de tous ses accessoires.

Remettre au client la page "Instructions pour l'utilisateur" et démontrer le fonctionnement et l'utilisation correcte de l'automatisme, sans oublier de lui signaler les parties de l'automatisme présentant un risque potentiel.

6. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où la porte basculante doit être actionnée manuellement à la suite d'une coupure de courant ou de panne du système, il faut manoeuvrer le levier de déverrouillage fig. 20.

Il est possible de poser un déverrouillage d'urgence à clé personnalisée, de l'extérieur fig. 21 (en option).

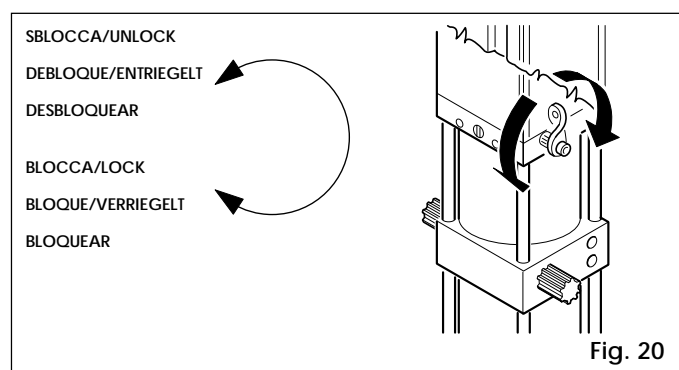


Fig. 20

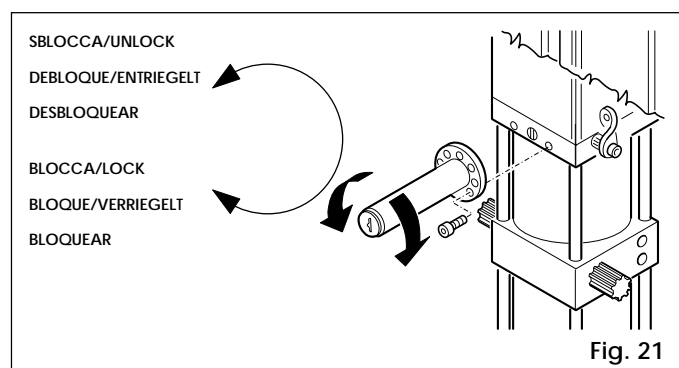


Fig. 21

- Insérer la clé dans la serrure et la tourner dans le **sens inverse aux aiguilles d'une montre** d'un tour.

- Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture de la porte.

7. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire puisse actionner la porte basculante pendant la manoeuvre, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système avant de rétablir le fonctionnement normal.

levier (standard):

- tourner le levier dans le **sens des aiguilles d'une montre** jusqu'à l'arrêt.

clé personnalisée (en option):

- tourner la clé dans le **sens des aiguilles d'une montre** jusqu'à l'arrêt.

- tourner très lentement et dans le **sens inverse aux aiguilles d'une montre** la clé jusqu'au point d'extraction possible.

8. ACCESSOIRES DISPONIBLES

Kit fins de course

Les kits fins de course permettent d'arrêter la porte basculante en deux positions bien distinctes.

Le kit fins de course ne peut être associé à l'opérateur FAAC 593 qu'en cas d'utilisation de la platine 596 MPS qui est prévue pour recevoir cette fonction. Le cas échéant, procéder de la manière suivante:

1. Dégager les tubes des pignons respectifs et monter les cames de référence.
2. Déposer les vis de fixation de l'opérateur sur les longerons, mettre en place les rondelles plates fournies et monter les supports des fins de course.
3. Serrer les vis et monter les fins de course.
4. Ouvrir la porte basculante à la hauteur désirée et tourner la came A du micro-interrupteur FCO jusqu'à son activation.
5. Placer la porte basculante en position de fermeture et tourner la came B du micro-interrupteur FCF jusqu'à son activation.
6. Serrer les vis-tarands montées sur les cames.

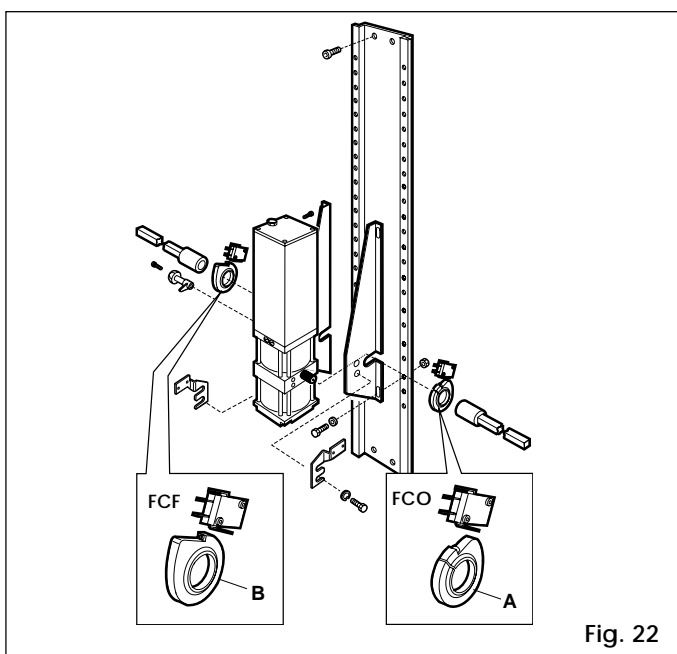


Fig. 22

Déverrouillage extérieur par clé personnalisée (Figures 10-11-23)

Le déverrouillage par clé personnalisée permet de manoeuvrer la porte basculante, en cas de panne ou de défaillance du système, de l'extérieur du garage.

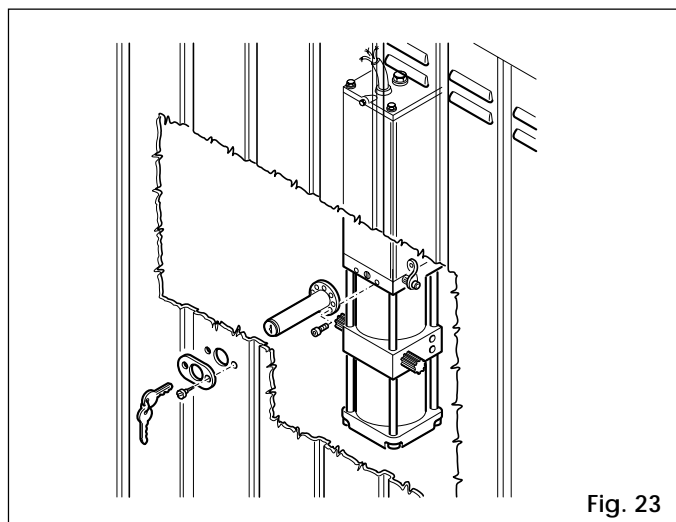


Fig. 23

9. ENTRETIEN

Lors des visites, il faut toujours vérifier le réglage correct des vis de by-pass, l'équilibrage du panneau de la porte, et le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

9.1. APPOINTS D'HUILE

Vérifier périodiquement la quantité d'huile dans le réservoir. Pour une utilisation domestique, un contrôle annuel est suffisant; pour une utilisation plus intensive, la périodicité est ramenée à 6 mois.

Le niveau ne doit pas descendre en-dessous du repère.

Pour tout appoint, dévisser le bouchon de remplissage (fig. 16) et verser l'huile jusqu'au niveau.

Utiliser exclusivement de l'huile type FAAC XD 220.

9.2. PURGE

La présence d'air dans le circuit hydraulique peut être la cause du mauvais fonctionnement de la porte (fermeture et/ou ouverture saccadées).

Pour la purge d'air du circuit, procéder de la manière suivante:

- 1) S'assurer de la dépose des vis de purge (fig. 16).
- 2) Désassembler les tubes de transmission latéraux de l'opérateur.
- 3) Sélectionner sur l'armoire de manoeuvre électronique un temps de fonctionnement d'environ 1 minute.
- 4) Actionner électriquement l'opérateur pour l'amener en fin de course dans les deux sens de rotation.
- 5) Répéter l'opération, si nécessaire.
- 6) Procéder à la repose en suivant les instructions d'installation.

10. RÉPARATIONS

Pour toutes réparations, adressez-vous à un centre de réparation FAAC agréé.

Instructions pour l'utilisateur

AUTOMATISME 593

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et conserver la notice d'instructions pour toute consultation ultérieure.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

L'automatisme 593, si correctement installé et utilisé, garantit un haut degré de sécurité.

L'observation des simples règles de comportement suivantes permettra d'éviter de fâcheux inconvénients:

- Ne pas passer sous la porte pendant sa fermeture ou son ouverture. Toujours attendre son arrêt total.
- Ne pas stationner sous la porte basculante.
- Ne pas stationner et empêcher quiconque de stationner à proximité de l'automatisme, notamment pendant son fonctionnement. Ne pas laisser d'objets sous la porte basculante.
- Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.
- Empêcher les enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas arrêter volontairement le mouvement de la porte basculante.
- Ne pas tenter d'actionner manuellement la porte basculante si ce n'est qu'après son déverrouillage.
- En cas de mauvais fonctionnement, déverrouiller la porte basculante pour permettre l'accès et attendre l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Avant de rétablir le fonctionnement normal du système, après que la porte basculante ait été déverrouillée pour être actionnée manuellement, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système.
- Ne pas procéder à des modifications des composants du système.
- S'abstenir de faire toute tentative de réparation ou d'intervention directe, et demander uniquement l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Faire vérifier semestriellement au moins l'efficacité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par un technicien spécialisé.

DESCRIPTION

L'automatisme 593 constitue la solution idéale pour la motorisation de portes basculantes à contrepoids de garages de particuliers et de résidences jusqu'à 5 m de largeur (2 opérateurs nécessaires) et pour une fréquence moyenne d'utilisation.

Le fonctionnement de la porte basculante est géré par une platine de manoeuvre électronique, logée dans un coffret étanche qui peut être installé dans le garage.

La porte basculante est normalement fermée en position verticale.

Après la réception d'une commande d'ouverture par une radiocommande ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, la platine électronique actionne l'opérateur qui soulève la porte jusqu'en position horizontale, libérant ainsi l'accès. En cas de programmation en fonctionnement automatique, la porte basculante se fermera après la temporisation sélectionnée, tandis qu'en fonctionnement semi-automatique, il faudra délivrer une deuxième impulsion pour la fermeture de la porte basculante.

Une impulsion d'ouverture délivrée pendant la phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement de la porte basculante.

Une impulsion de stop (si prévu) arrête toujours le

mouvement de la porte basculante. Pour le comportement détaillé de la porte basculante dans les différentes logiques de fonctionnement, adressez-vous à votre installateur.

Les automatismes peuvent être équipés de dispositifs de sécurité (cellules photo-électriques) qui empêchent la fermeture de la porte basculante en présence d'un obstacle dans leur zone de surveillance.

L'automatisme 593 dispose, de série, d'une sécurité anti-écrasement qui permet de limiter la force transmise à la porte basculante (limiteur constitué d'un embrayage).

Le système hydraulique garantit le blocage de la porte basculante en toutes positions.

L'ouverture manuelle n'est donc possible qu'en manoeuvrant le système de déverrouillage adéquat.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où la porte basculante doit être actionnée manuellement à la suite d'une coupure de courant ou de panne du système, il faut manoeuvrer la commande de déverrouillage de la manière suivante.

Déverrouillage par levier (voir fig.1)

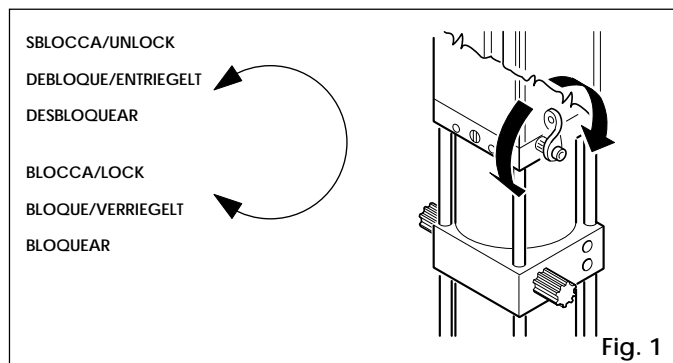


Fig. 1

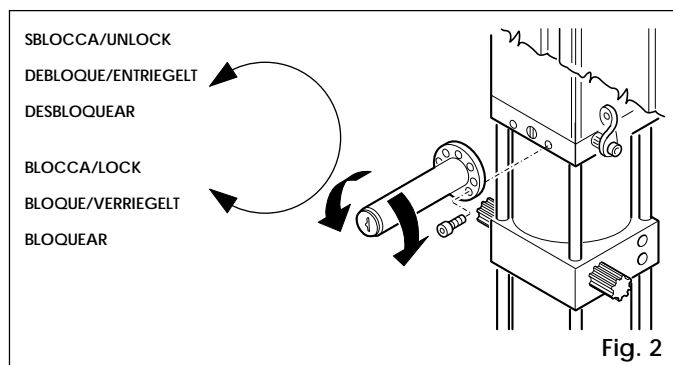


Fig. 2

Déverrouillage par clé de l'extérieur (voir fig.2)

- Insérer la clé dans la serrure et la tourner d'un tour dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre.

- Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture de la porte basculante.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire puisse actionner la porte pendant la manoeuvre, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système avant de rétablir le fonctionnement normal.

Déverrouillage par levier (voir fig.1)

Déverrouillage par clé de l'extérieur (voir fig.2)

- tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'arrêt.

- tourner très lentement et dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre la clé jusqu'au point d'extraction possible.



FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale
Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALY
Tel. +39 051 61724 - Fax +39 051 758518
www.faac.it - www.faacgroup.com